

Se préparer à l'implémentation du règlement DORA (Digital Operational Resilience Act)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de formation : Formation continue

Éligible au CPF : Non

Domaine : Cybersécurité - sécurité informatique

Action collective : Non

Filière : Outils

Rubrique : Fortinet - Shibboleth

Code de formation : DORA

PRÉSENTATION

Objectifs & compétences

- Faire un état des lieux de la situation de son entreprise versus DORA
- Analyser les gap
- Elaborer un plan d'actions de mise en conformité à DORA
- Améliorer la résilience opérationnelle numérique de votre entreprise

Public visé

RSSI/CISO, responsables conformité, DSI des établissements de crédit, établissements de paiement, prestataires de services de cryptoactifs, entreprises d'assurance et de réassurance, gestionnaires d'actifs et tiers fournisseurs de services TIC

Pré-requis

Aucun.

€ Tarifs

Prix public : 975 €

Tarif & financement :

Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :

Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.

Le dispositif FNE-Formation.

L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.

France Travail: sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

CPF -MonCompteFormation

Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

PROGRAMME

1 - Qu'est-ce que DORA??

2 - Situation actuelle dans le secteur financier

Pourquoi ce règlement DORA ?

3 - Quelles entités sont concernées par le règlement ?

4 - Comprendre les critères de conformité au règlement DORA qui sont exigés des entités financières (les 5 Piliers)

Gestion du risque lié aux TIC

Gestion, classification et notification des incidents liés aux TIC

Tests de résilience opérationnelle numérique

Gestion des risques liés aux prestataires tiers de services

Dispositifs de partage d'informations et de renseignements

5 - Quel est le lien entre le règlement DORA et la directive NIS2??

6 - Délai d'application des exigences du règlement DORA

7 - Comment assurer sa conformité au règlement DORA

📍 Lieux & Horaires

Durée : 7 heures

Délai d'accès : Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'inscription complet

📅 Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

8 - 10 étapes pour se mettre en conformité**9 - Conclusion et questions/réponses**

Récapitulatif des points clés

Questions / réponses

MODALITÉS**Modalités**

Modalités : en présentiel, distanciel ou mixte . Toutes les formations sont en présentiel par défaut mais les salles sont équipées pour faire de l'hybride. – Horaires de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 soit 7H – Intra et Inter entreprise.

Pédagogie : essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.

Ressources techniques et pédagogiques : Support de formation au format PDF ou PPT Ordinateur, vidéoprojecteur, Tableau blanc, Visioconférence : Cisco Webex / Teams / Zoom.

Pendant la formation : mises en situation, autodiagnostic, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels.

Méthode

Fin de formation : entretien individuel.

Satisfaction des participants : questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

Assiduité : certificat de réalisation.

Validations des acquis : grille d'évaluation des acquis établie par le formateur en fin de formation.